Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2024

VERTURA SOLUTIONS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 15 juillet 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 juillet 2024 sous réserves d'incidents

VERTURA SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 149 rue Jean Dausset
Le Victoria, bâtiment A, bureau 10, 84140 AVIGNON
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Avignon du 18 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VERTURA SOLUTIONS

Siège : 149 rue Jean Dausset, Le Victoria, bâtiment A, bureau 10, 84140 AVIGNON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : L'édition de logiciels applicatifs à usage professionnel réalisant un type de traitement spécifique ou un ensemble de tâches pour un domaine d'activité spécifique. L'édition de logiciels généraux à usage

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2024

professionnel ou domestique et l'édition de logiciels utilitaires. Le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics, notamment dans les domaines de la conception de méthodes ou procédures comptables, de programme de comptabilisation des dépenses, de procédures de contrôle budgétaire. Le conseil et l'assistance aux entreprises et aux services publics en matière de planification, d'organisation, de recherche de rendement, de contrôle, d'information de gestion.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société MUSIA, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 250 000 euros, dont le siège social est 574 route de la Gare, 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 884 975 871, représentée par Monsieur Thomas CAPLAIN, Président.
La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon.
POUR AVIS
La Présidente

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !